



CENTRE D'EXPRESSION ARTISTIQUE

**20<sup>ème</sup>**  
**SALON D'AUTOMNE**  
**DE LA SCULPTURE**  
**2006**

**INVITÉ D'HONNEUR**

**Bernard SELLIER** "La Danseuse"

PRIX DE LA VILLE DE BRESSUIRE en 2001

Le "VERGER DES SCULPTEURS"

et les Ateliers d'Art du "GRENIER" la "POTERIE DE SAINT-PORCHAIRE"  
organisent du 4 au 19 NOVEMBRE inclus, leur SALON DE LA SCULPTURE  
dans les salles du Château de Bressuire.

Le salon sera ouvert tous les mercredis, vendredis, samedis,  
dimanches, de 14 h 30 à 18 h 00

Le vernissage aura lieu le dimanche 5 NOVEMBRE, à 11 h.

**PRIX**

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| ● <b>Achat</b> de la ville de Bressuire, doté d'un montant de | <b>3.500 €</b> (œuvre acquise). |
| ● <b>Achat</b> du Conseil Général, doté d'un montant de       | 3.050 € (œuvre acquise).        |
| ● <b>Achat</b> du Conseil Régional, doté d'un montant de      | 2.000 € (œuvre acquise).        |
| ● <b>Prix</b> d'encouragement                                 | 300 € (œuvre acquise).          |
| ● Attribution de <b>mentions spéciales</b> , montant :        | <b>150 €.</b>                   |

**"LE VERGER DES SCULPTEURS"**

36, Boulevard Alexandre 1<sup>er</sup>

79300 BRESSUIRE

☎ 05 49 65 14 14

info@vergersculpteurs.fr

## RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

- L'exposition est ouverte à toutes tendances.
- Les droits d'inscription : **60 €**, par exposant, sont à joindre à la demande d'inscription, par chèque postal ou bancaire à l'ordre du "VERGER DES SCULPTEURS".  
(Accompagné d'une enveloppe timbrée, à l'ordre de l'exposant).
- Aucune copie, ni œuvre déjà présentée dans nos salons précédents ne sera admise.
- Un jury d'acceptation procédera à la sélection des œuvres.  
(Joindre photos et 1 résumé du CV pour édition catalogue).
- Les artistes pourront proposer **2 œuvres d'intérieur**
- Des vitrines seront mises à disposition sur demande pour les œuvres de petit format.
- Une salle cette année sera consacrée aux «**NOUVEAUX TALENTS LYCÉENS**»
- Il sera retenu 10% sur le montant des ventes.
- Tous les frais de port et d'emballage sont à la charge des participants.
- Adresse d'expédition pour les œuvres envoyées par transporteur ou postal :  
"Théâtre Municipal" - 1, place Barante - 79300 Bressuire - Tél. 05 49 74 46 32

● **Date de dépôt des œuvres :**  
vendredi 20 Octobre 2006, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h  
et samedi 21 Octobre 2006, de 10 h à 12 h - au château.

● **Retrait des œuvres :** lundi 20 et mardi 21 Novembre 2006,  
de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.

A RESPECTER  
IMPÉRATIVEMENT

- **Aucune œuvre ne pourra être retirée avant la clôture de l'exposition, le Dimanche 19 NOVEMBRE, à 18 h 00.**
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux dommages que les œuvres pourraient subir.
- Les exposants peuvent, s'ils le désirent, contracter une assurance personnelle.
- Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et seront closes dans la limite des places disponibles.
- L'engagement signé des artistes donne la possibilité aux organisateurs d'utiliser les images ou documents fournis à toutes fins utiles.

Avec l'espoir de vous accueillir,  
nous vous prions de croire, Madame, Monsieur,  
à l'expression de nos sentiments distingués.

**Francis POLLET**  
Président du Grenier

**Marie-Louise LANDREAU**  
Présidente du Verger  
☎ 05 49 65 14 14

**Bernard SALMON**  
Président de la Poterie  
de St-porchaire

## DEMANDE D'INSCRIPTION

A retourner avant le **3 OCTOBRE**, accompagnée du règlement bancaire à :

**"VERGER DES SCULPTEURS"**  
**Salon d'automne de la sculpture**  
**36, Boulevard Alexandre 1<sup>er</sup> - 79300 BRESSUIRE**

M. ou M<sup>me</sup> ..... Prénom .....

Adresse .....

..... Téléphone .....

Adresse E.mail : .....

TITRES	NATURE	DIMENSIONS	PRIX OU RÉSERVÉ
<b>1</b>			
<b>2</b>			

### RAPPEL IMPORTANT :

**IMPORTANT : Joindre à votre demande d'inscription  
un bref curriculum vitae et joindre les photos de vos œuvres.**

- **Date du dépôt des œuvres :** vendredi **20 OCTOBRE** de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h  
et samedi **21 OCTOBRE** 2006, de 10 h à 12 h.
- **Retrait des œuvres :** lundi **20** et mardi **21 Novembre** 2006,  
de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.
- Seriez-vous d'accord, au cas où un prix vous serait attribué "œuvre acquise" :  
de laisser votre œuvre pour le montant  
du prix décerné : .....  OUI  NON

Désirez-vous une vitrine ? : .....  OUI  NON

Fait à : ..... le : .....

LU et APPROUVÉ : ..... Signature :  
pour l'ensemble du règlement